



OBJECTIF(S)

- Connaître et mettre à jour ses connaissances sur la fiscalité des revenus immobiliers perçus par une SCI. Savoir comparer SCI IR et SCI IS.

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier.

Prérequis : revenus fonciers (WEBINAIRE).

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en investissement immobilier et financier des particuliers et entreprises

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - RAPPELS GÉNÉRAUX

- Grands principes
- La fiscalité et les charges sociales
- Fiscalité et modes de détention

II - LES SCI À L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Fiscalité de l'acquisition (achat, apport)
- Fiscalité sur les bénéfices
- Fiscalité sur les cessions (biens, parts)

III - LES SCI À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- Fiscalité de l'acquisition (achat, apport)
- Fiscalité sur les bénéfices
- Fiscalité sur les cessions (biens, parts)

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap